

Objectifs :

Ce stage doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, l'habillage ou le nappage de pièces nues sous tension appartenant au type d'ouvrage « Emergence », à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA/BT. Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » pour l'habillage et le nappage d'ouvrages de type « Emergence », à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA/BT.

Ce module est indépendant et ne nécessite pas le suivi préalable du module de base.

Personnes concernées :

Toute personne appelée à travailler sur des ouvrages émergence Habillage Nappage.

Prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis ci-après :

- posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- avoir reçu une formation aux risques électriques.
- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré.
- connaître la technologie et la terminologie des ouvrages EME (grille de fausse coupure, grille de repiquage, ...).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Durée préconisée :

2 jours (14 heures), à raison de 7 heures par jour en présentiel, suivant le référentiel de cursus de formation approuvé en vigueur.

Périodicité :

La périodicité recommandée par la NF C18-510-1 est de 3 ans, elle ne peut excéder 4 ans pour des pratiques habituelles.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur notre site pédagogique approuvé par SERECT.

Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices regroupant les divers thèmes.

Support de formation téléchargeable en format numérique.

Formateur spécialisé et habilité.

Modalités d'évaluation de la formation :

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées.

L'organisme de formation délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle

Validation de la formation :

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les installations d'éclairage public comportant un conducteur neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution.

Programme :

Conforme au programme type TST BT approuvé par le comité des travaux sous tension.

Formation théorique :

- Vérification des prérequis, rappels de la NF C 18-510-1, CET, processus opératoires, fiches techniques et outillage.
- l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Formation pratique :

- la préparation et la réalisation de l'exercice pratique suivant :
- Habillage d'une grille de fausse coupure ou d'étoilement non IP2X.

La maîtrise de ces exercices concourt à l'obtention des objectifs de formation.